



GRANDS ÉQUIPEMENTS

Une concertation publique pour une nouvelle patinoire olympique communautaire

Le projet de nouvelle patinoire olympique à Limoges, en remplacement de l'actuelle bientôt obsolète, territoire d'un équipement communautaire sportif et ludique moderne, adapté aux attentes en terme

Publié le 22 Décembre 2023

Les enjeux et questionnements que cette construction peut soulever conduisent Limoges Métropole à proposer la tenue d'une concertation publique du 6 au 26 janvier 2024, afin d'associer les habitants à ce projet. Ce temps d'information permettra d'évoquer la localisation de la future patinoire, envisagée sur le site de L'Aquapolis. Le centre aquatique accueillera d'ailleurs une réunion publique d'information ouverte à tous, le mercredi 17 janvier à 18 h.

Objet de la concertation préalable

Le territoire de Limoges est doté d'une patinoire olympique municipale située Boulevard des Petites Carmes à Limoges, actuellement gérée par la Ville de Limoges en service depuis 40 ans, qui s'avère obsolète, avec un coût d'entretien maintenance élevé et une problématique d'approvisionnement en fluides réfrigérants. Dans ce contexte, le projet d'une nouvelle patinoire communautaire olympique et ludique a été inscrite au projet de territoire et voté en conseil communautaire le 17 décembre 2021.

Par délibération en date du 7 juillet 2022, le conseil communautaire a décidé de reconnaître d'intérêt communautaire la création et la gestion de ce futur grand équipement « patinoire olympique et sportive et ludique » conformément à l'article L5215-20 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Dans ce cadre, Limoges Métropole, souhaite disposer d'un équipement communautaire sportif et ludique moderne, adapté aux attentes en termes de loisirs et de compétitions, répondant aux normes et peu consommateur d'énergie.

Calendrier et périmètre

La concertation se déroulera du samedi 6 janvier 2024 au vendredi 26 janvier 2024 inclus. Elle se déroulera sur le territoire de la Ville de Limoges.

Modalités

Mise à disposition du dossier et des registres de la concertation

Tout au long de la concertation préalable, le public peut formuler ses avis, questions et propositions via :

- > **les registres papiers** mis à disposition au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy 87000 Limoges et à la mairie de Limoges, 1 square Jacques Chirac 87000 Limoges
- > **par courrier postal** adressé au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy 87000 Limoges et à la mairie de Limoges, 1 square Jacques Chirac 87000 Limoges
- > **par mail** : concertation-patinoire@limoges-metropole.fr

Réunion publique

En vue d'échanger avec le public et les acteurs, une réunion publique est prévue le 17 janvier 2024 à 18h00, à L'Aquapolis, Centre aquatique, 359 rue Aristide Briand, 87000 Limoges (salle Mandonnaud).



A l'issue de la concertation préalable le maître d'ouvrage dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes du public. Ce bilan sera soumis au vote du conseil communautaire avant d'être mis à la disposition du public.